



# ROCROY - SAINT-VINCENT DE PAUL

Etablissement privé catholique sous contrat d'association avec l'Etat



**Ecole - Collège - Lycée**

## DOSSIER DE CANDIDATURE EN CLASSE DE 2<sup>NDE</sup> Année scolaire 2021-2022

### LES ENSEIGNEMENTS

Obligatoires, ils sont assurés pour tous les élèves, quelle que soit l'orientation envisagée en fin de 2<sup>nde</sup>. Il s'agit du français, des mathématiques, de la LVA (anglais), de la LVB (allemand ou espagnol), de l'histoire-géographie, des sciences-physiques/chimie, des sciences de la Vie et de la terre, des Sciences économiques et sociales, des Sciences numériques et technologie, et de l'EPS.

### LES OPTIONS

Ils visent à faire découvrir aux élèves des enseignements nouveaux ou caractéristiques des spécialités qu'ils seront amenés à choisir à l'issue de la classe de seconde Générale et Technologique.

**Ils ne sont pas obligatoires et leur suivi ne conditionne en rien l'accès au parcours du cycle terminal.**

Les élèves peuvent choisir **au plus DEUX enseignements optionnels (cependant le GREC peut être choisi en plus des enseignements optionnels)**.

Les élèves qui éprouvent des difficultés en 3<sup>ème</sup> doivent bien réfléchir à la décision de suivre l'un de ces enseignements qui alourdissent inévitablement l'emploi du temps de la semaine. **Un enseignement optionnel est choisi pour l'année entière**, c'est donc un engagement important.

### PREMIER ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

**Le Japonais** : il s'agit d'une ouverture sur un autre continent, sur un autre style de vie, sur un autre mode de pensée.

**L'italien** : c'est l'opportunité d'approfondir ses connaissances sur l'une des plus grandes cultures du monde.

Parce que l'Italie et la France sont des partenaires liés dans la construction européenne.

Dans l'enseignement supérieur **de plus en plus d'écoles demandent deux langues en plus de l'anglais** ; par ailleurs, l'apprentissage des langues constitue un avantage incontestable dans un CV.

**Le Latin** : à condition d'en avoir fait au collège.

**Le choix du latin n'est pas compatible avec l'italien ou le japonais en raison des contraintes d'emploi du temps).**

**Le Grec** : il peut être commencé en seconde.

Ces deux derniers enseignements permettent d'acquérir une culture classique et de comprendre les fondements de notre civilisation. Ils peuvent être un atout dans certains concours post-bac, et dans les filières littéraires. Attention, il ne s'agit pas uniquement de découvertes culturelles mais aussi d'apprendre **une langue** : vocabulaire et grammaire ne sont pas facultatifs.

C'est aussi la possibilité d'acquérir des points supplémentaires pour l'obtention du baccalauréat (**coefficient 3 pour les points obtenus au-dessus de 10**).

D'autres langues vivantes (polonais, chinois,...) peuvent être étudiées en enseignement inter-établissement (EIE), dans un « lycée mutualisateur ».

## SECOND ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

**Management et gestion** : cet enseignement permet aux élèves d'endosser le rôle de chef d'entreprise, afin de découvrir les techniques d'organisation des ressources (financières, matérielles, humaines) qui sont mises en œuvre pour l'administration d'une organisation.

**Sciences et laboratoire** : cet enseignement sert à développer les aptitudes à analyser des situations complexes et les conséquences de choix de société impliquant les sciences (physique, chimie, biochimie, etc.), à travers une pratique de la démarche scientifique dans le cadre d'activités de laboratoire.

**Biotechnologies** : cet enseignement est basé sur la réalisation de manipulations en laboratoire. Il permet de s'initier aux techniques d'analyses en biologie appliquée. Les élèves découvrent aussi les formations et métiers du domaine de la santé, de l'environnement, des bio-industries ou de la recherche.

*Ces deux enseignements, Sciences et laboratoire et Biotechnologies, peuvent connaître une alternance semestrielle en fonction des contraintes d'emploi du temps.*

**Atelier artistique** : Il a pour objectif de faire découvrir aux élèves la diversité des expressions artistiques, par une approche à la fois pratique et critique, en menant des projets collectifs qui sollicitent leurs capacités d'innovation et d'expérimentation, et de les sensibiliser aux métiers liés au monde de l'art et de la culture.

Pour en savoir plus sur le lycée, vous pouvez consulter le site **eduscol.education.fr**

## LA SECONDE EUROPÉENNE

Cette section est destinée à des élèves qui souhaitent approfondir leur maîtrise de l'anglais.

A Rocroy - Saint-Vincent de Paul, l'enseignement de l'histoire-géographie est assuré en partie en anglais, et les heures d'anglais sont renforcées. Des activités culturelles et d'échanges sont également organisées, visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture anglo-saxonne.

L'indication "section européenne" est inscrite sur le diplôme du baccalauréat.

Un **test de niveau** (oral et écrit) est organisé au courant du mois de mai, pour les candidats à cette section.

Le choix de la seconde européenne est **compatible avec les autres choix d'options**.

## RÉPONSE

L'établissement informera les familles, **par mail ou par courrier**, de la suite donnée à votre candidature.

Pour toute réponse favorable, **l'établissement prendra alors l'initiative de vous contacter afin de définir ensemble un rendez-vous.**